

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,

Rue de Lorraine, 14,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

en traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40  
ÉDOUARD ROUYER, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 4.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 4. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 2 Juin 1885

Quelques journaux ont pris au sérieux et reproduit dans leurs colonnes une plaisanterie de mauvais goût inventée par une feuille italienne qui, sur le récit d'un prétendu correspondant, a annoncé que 55 suicides ont eu lieu à Monaco depuis le commencement de l'année.

Nous n'avions pas cru devoir jusqu'à présent démentir un pareil fait, dont les nombreux touristes venant de tous les pays qui visitent la Principauté, ont pu constater par eux-mêmes la fausseté; mais certains journaux ayant accompagné cette nouvelle de commentaires injurieux pour notre pays, nous donnons un démenti formel à de telles assertions, et nous déclarons qu'il résulte de renseignements officiels fournis par la Mairie et la Police que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885 jusqu'à ce jour, il a été constaté dans la Principauté un seul suicide, et une tentative de suicide vraie ou simulée pour causes inconnues.

On reconnaîtra que ce chiffre est minime pour une population d'environ 12,000 âmes, et un nombre de visiteurs qui, pendant les cinq derniers mois, s'est élevé à plus de 200,000.

Nous profitons de la circonstance pour démentir la nouvelle donnée également il y a quelques jours par un journal italien que le typhus s'était déclaré à Monaco; nous affirmons que jamais cette maladie n'a paru parmi nous, et qu'en ce moment il n'y a même pas un seul cas de fièvre typhoïde dans la Principauté, dont le climat est renommé pour sa salubrité.

(Communiqué)

NOUVELLES LOCALES

Le *Journal Officiel* français annonce que M. le baron de Collongue, consul de France à Monaco, est nommé en la même qualité à Malaga.

Nous ne pouvons qu'applaudir à un avancement si justement mérité, et cependant ce n'est pas sans peine que nous apprenons cette promotion.

Arrivé à Monaco en avril 1877, M. le baron de Collongue, par son intelligence, son tact, son esprit conciliant, l'aménité de ses relations, s'était attiré, dans ses délicates et importantes fonctions, la confiance et les sympathies de tous. Aussi son départ et

celui de M<sup>me</sup> la baronne de Collongue, qui savait si bien s'associer à toutes les bonnes œuvres, laissent-ils parmi nous de très vifs regrets.

M. le baron de Collongue est remplacé à Monaco par M. Verdon de la Morlière, vice-consul à Savone.

MONACO A L'EXPOSITION D'ANVERS

La section de la Principauté de Monaco a ouvert ses portes depuis le dimanche de la Pentecôte, sinon officiellement du moins de fait.

La commission, présidée par MM. Edmond Blanc et Robyns d'Inkendaële, consul général de la Principauté, a pu, grâce à une activité incessante, réaliser ce tour de force de construire dans le délai de vingt jours un magnifique pavillon de plus de cent mètres carrés, représentant assez fidèlement l'entrée du Palais du Prince de Monaco. Quelques jours ont suffi pour l'installation des nombreux produits de la Principauté et pour la décoration du pavillon.

Parmi les objets les plus remarquables, les faïences artistiques et la parfumerie occupent le premier rang.

Tout le monde aujourd'hui connaît la céramique de Monaco; cette industrie, à laquelle une intelligente direction a su imprimer un cachet tout personnel, est reconnaissable entre tous les produits similaires

La parfumerie, qui comprend une grande quantité de variétés, peut lutter sans désavantage avec les grandes maisons de France et d'Angleterre.

Nous aurons occasion de parler plus tard, en détail, de ces deux industries qui ont envoyé à Anvers les plus beaux spécimens de leurs produits.

Le nombre des exposants monégasques s'élève à quarante, répartis dans vingt-cinq classes différentes; parmi ces dernières se trouvent : l'ameublement, les produits alimentaires, la pharmacie et les produits chimiques, la vannerie, les chapeaux de paille, la tableterie et la marqueterie, les produits de l'exploitation des mines, de la métallurgie et des industries forestières; les huiles, les vins et les liqueurs, les armes portatives, les eaux gazeuses, les sirops, les collections d'histoire naturelle, etc.

Le centre du pavillon est occupé par deux vitrines qui renferment, l'une, les monnaies de la Principauté de Monaco depuis 1650 et plusieurs pièces de grande valeur, médailles et bijoux romains en or, trouvés dans les fouilles faites à la Condamine; l'autre contient une très intéressante série de préparations microscopiques et de matériaux recueillis par le Prince Héritaire de Monaco, durant le

voyage scientifique entrepris dans la Baltique à bord du yacht monégasque l'*Hirondelle*, en 1884.

Dans quelques jours, lorsque la section belge qui confine le pavillon de Monaco aura terminé ses travaux de maçonnerie, la commission monégasque procédera à l'installation des produits exposés par le Gouvernement, tels que cartes, dessins, plans de canalisation, essences forestières, pierres de construction, méthodes d'enseignement primaire et supérieur, travaux des élèves des deux sexes, etc., etc.

Ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte par cet aperçu très sommaire, la Principauté de Monaco tiendra à Anvers une place des plus honorables, prouvant ainsi que l'activité, l'intelligence et le travail, habilement dirigés, peuvent suppléer, dans leurs manifestations industrielles et artistiques, à l'étendue d'un pays et au nombre de ses habitants.

(Le Figaro)

D'un autre côté, nous lisons dans le *Matin* :

Un des pavillons les plus intéressants de l'Exposition est certainement celui de Monaco; il a sur ceux de plusieurs puissances plus importantes l'avantage d'être complètement terminé et d'offrir aux visiteurs un ensemble d'objets intéressants.

Aussi les Gardes d'Honneur du Prince de Monaco ont-ils eu fort à faire, notamment dans la journée de dimanche, pour contenir le flot du public; on a dû, pour éviter l'encombrement, fermer deux des portes d'entrée.

Il faut savoir gré de ce magnifique résultat aux deux commissaires de la Principauté, MM. Edmond Blanc et Robyns, qui ont trouvé l'appui le plus pressé auprès de MM. le comte d'Oultremont, comte du Chastel et Gody, commissaires généraux et secrétaire général de la commission supérieure.

Les objets les plus remarquables sont une rare collection de faïences d'art, de flacons, aigüières, buires, amphores et bouteilles de formes exquises et remplies de parfums délicieux.

Deux vitrines contiennent une série de verres pour études microscopiques, matériaux recueillis l'année dernière dans la Baltique par le Prince Héritaire lui-même.

Citons encore les splendides médailles et bijoux romains et la série complète des monnaies monégasques depuis 1650 jusqu'à nos jours.

Les produits alimentaires sont de premier ordre.

En somme l'ensemble, de cette Exposition fait le plus grand honneur à la Principauté monégasque dont les progrès peuvent être enviés par toutes les nations les plus industrielles.

Jeudi, la période des premières communions a été ouverte par le Pensionnat des Dames de Saint-Maur. Monseigneur l'Evêque, assisté de M. le chanoine Guyotte, vicaire général, et de plusieurs ecclésiastiques, a présidé cette touchante cérémonie. Après la sainte Messe, Monseigneur, dans une paternelle allocution, s'adressant autant à l'assistance qui se pressait dans la chapelle qu'aux jeunes élèves, a rappelé les joies qui s'attachent au saint sacrement de l'Eucharistie. L'après-midi eut lieu la rénovation des vœux du baptême et Monseigneur administra la Confirmation aux nouvelles communicantes.

Comme toujours, on s'est plu à constater l'excellente tenue de l'établissement des Dames de Saint-Maur.

Dimanche, fête de la Trinité, c'était au tour des écoles communales de la Principauté. Plus de cent vingt enfants, filles et garçons, se trouvaient réunis à la Cathédrale, à 7 heures du matin, et y ont fait leur première communion à l'issue de la Messe basse Pontificale et après que Sa Grandeur leur eut, en termes émus, montré l'importance du grand acte qu'ils étaient appelés à accomplir.

L'après-midi, aux Vêpres, eurent lieu la rénovation des vœux du baptême et la Confirmation. La Cathédrale était magnifique à voir. Toute pavoisée d'oriflammes aux couleurs nationales et tapissée de fleurs, elle formait, à l'aimable cortège des jeunes communicants, le cadre le plus gracieux.

La nef de la vaste basilique avait peine à contenir la foule des fidèles accourus pour assister à cette solennité.

M. le vicaire de Pierrefeu, en quelques mots, a rappelé les mérites et la puissance de la Vierge Marie, à laquelle les communicants allaient se consacrer, et Monseigneur, revêtu des ornements pontificaux, administra la Confirmation. Le discours que prononça alors notre Premier Pasteur sur les imposantes cérémonies de ce jour, a laissé la plus salutaire impression.

La procession de la clôture du mois de Marie, se formant ensuite, parcourut les rues de la ville, puis Sa Grandeur, de retour à la Cathédrale, donna la bénédiction du T. S. Sacrement.

Suivant un charmant usage, les jeunes communicants ont reconduit processionnellement Monseigneur au Palais où Sa Grandeur leur a distribué de pieux souvenirs de cette admirable journée.

CATHÉDRALE DE MONACO

Jeudi 4 Juin

SOLENNITÉ DE LA FÊTE-DIEU

(Fête d'obligation)

A 10 heures du matin, Grand'Messe Pontificale.

A 4 heures de l'après-midi, Vêpres pontificales, à l'issue desquelles aura lieu la procession générale en l'honneur du Très Saint Sacrement, présidée par M<sup>r</sup> l'Evêque. Les Autorités de la Principauté y prendront part.

ITINÉRAIRE DE LA PROCESSION

Sortie de la Cathédrale — rue de l'Eglise — rue du Milieu — place du Palais — chapelle du Palais, bénédiction — place du Palais — reposoir de la Batterie, bénédiction — rue Basse — chapelle des Pénitents, bénédiction — rue de Lorraine — place de la Visitation — reposoir de la Visitation, bénédiction — rue des Briques — rue de l'Eglise — rentrée à la Cathédrale.

Les fidèles sont priés de prêter leur concours accoutumé à la solennité de la Fête-Dieu non seulement en assistant aux offices de la fête ainsi qu'à la procession générale, mais aussi en rivalisant de zèle pour orner de tentures et de fleurs les rues et les maisons qui se trouvent sur le parcours de la procession.

Le dimanche 7 juin, M<sup>r</sup> l'Evêque officiera pontificalement à l'église Sainte-Dévote, à la Condamine.

10 heures du matin, Grand'Messe Pontificale.

4 heures 1/2 de l'après-midi, Vêpres pontificales, sermon; salut solennel donné par Sa Grandeur.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois de mai 1885 est de 28,042.

Depuis hier 1<sup>er</sup> juin, les heures des concerts qui ont lieu sur la terrasse du Casino sont fixées comme suit :

De 3 heures et demie à 5 heures, l'après-midi.

De 8 heures et demie à 10 heures, le soir.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Marseille.** — Un déplorable accident a marqué les régates qui ont eu lieu, dans l'après-midi de la fête de la Pentecôte, à la jetée de la Joliette. Cette solennité nautique, à laquelle présidait l'avisio l'*Albatros*, paraissait fort brillante; les courses à l'aviron et à la voile s'annonçaient sous un aspect riant quand, tout à coup, on apprit un fâcheux accident.

Le bateau de plaisance *Eulalie-Clorinde*, monté par six personnes, a chaviré; le nommé Bacquieri, âgé de soixante ans, s'est noyé.

Les autres passagers ont été sauvés, mais deux sont dans une situation assez alarmante.

**Hyères.** — Il n'y a pas de terme moyen pour raconter les fêtes vraiment belles qui ont eu lieu dans la charmante ville d'Hyères, les dimanche et lundi de la Pentecôte, à l'occasion de la réunion annuelle des félibres.

Ce que nous pouvons dire pourtant, c'est que les félibres, depuis l'illustre Mistral jusqu'au plus modeste adhérent à la cause de la reconnaissance des lettres provençales, ont été accueillis par les autorités du Var et d'Hyères en particulier de la façon la plus courtoise, disons le mot, avec un véritable enthousiasme.

Le programme de la fête était très chargé et, chose extraordinaire, il a été exécuté presque à la lettre; pas une minute n'a été perdue pendant ces deux jours qui n'ont été qu'un enchantement non interrompu.

Réception à l'arrivée dimanche — Mistral et son brillant état-major étaient depuis la veille à Hyères. — Souhaits de bienvenue par les jeunes enfants en costumes des poèmes de Mistral; accueil de la municipalité au château Denis, puis grand banquet de la *Santo-Estello* dans la vaste salle de l'hôtel des Palmiers où la plupart des félibres étaient logés.

Toast — ou *brindes* pour nous servir de l'expression consacrée — se sont suivis après le chant de la coupe entonné par le *Capoulié* et dont le refrain était répété par les nombreux convives pressés autour de la table. Près de 300 couverts avaient été dressés. Nous relevons d'une façon toute particulière les discours de M. Michel, syndic de Provence, de M. Paul, préfet du Var, de Roumanille, de M<sup>le</sup> Brémont, du maire d'Hyères, l'aimable organisateur d'une grande partie de la fête, et dont nous étions les hôtes. Mais nous ne pouvons tout citer, car les notabilités du félibrige et tous ceux enfin dont la parole est facile ont dit quelques mots dénotant l'enthousiasme le plus sincère. MM. Monnet, Huot, Marin, M. le comte de Toulouse, Paul Marieton, Lieutaud et bien d'autres encore ont captivé l'attention pendant cette après-midi vraiment délicieuse.

Mille réjouissances publiques ont aidé à finir la journée, qui s'est terminée par une représentation populaire en provençal et une visite des félibres au cercle du Progrès.

Lundi vers neuf heures, plusieurs chars très confortables emportaient à Carqueirane tous les félibres et les félibresses. Accueil sympathique de la population de cette petite, mais pittoresque contrée; souhait de bienvenue par l'adjoint, M. Latty, lisant son discours en vers fort bien tournés et pleins de cœur. Puis *farandole* au son des tambourins qui, du reste, ne nous ont pas quittés, puisqu'ils voyageaient sur nos têtes, c'est-à-dire sur l'impériale de nos voitures!

Au retour, dîner offert par la municipalité dans les jardins du château Denis où une interminable table avait été dressée. Là, Mistral a parlé et les paroles du Maître ont été suivies de plusieurs discours qui, comme la veille, ont soulevé des bravos, et, disons-le aussi, fait couler quelques-unes de ces larmes furtives que l'enthousiasme sait faire perler dans les yeux en apparence les plus secs.

La *cour d'amour* a tenu ses assises sous la présidence de M<sup>me</sup> Mistral et de son illustre époux, les prix

divers ont été décernés, et cette partie, exclusivement littéraire, n'a pas été la moins intéressante. La musique a fait entendre de fort jolis morceaux et n'oublions pas de rappeler qu'elle charmait nos oreilles difficiles pendant le repas donné au château Denis. Les arrangements sur la *Mireille* de Gounod, habilement faits par M. Borel, d'Aix, étaient là merveilleusement encadrés.

On nous écrit que la soirée a été superbe, et nous le croyons certes bien; c'est ainsi, au milieu de la joie populaire, éveillée par un sentiment de sympathie réciproque, que devait se terminer la fête des félibres, la *Santo Estello* de 1885, dont on se souviendra longtemps.

**Antibes.** — Un incendie d'une très grande importance a éclaté dans la nuit de jeudi à vendredi au magnifique quartier de la Sais, chez M. Hunique, négociant en conserves de tomates.

En effet, vers neuf heures du soir, le tocsin sonnait, la population était avertie, et un clairon du 111<sup>e</sup> de ligne mettait toute la garnison sur pied.

Le feu faisait des progrès immenses lorsque le 111<sup>e</sup> se présenta le premier sur le théâtre de l'incendie, armé de la pompe de l'artillerie.

Les pertes sont considérables: bâtiment, dépendances et marchandises ont été la proie des flammes. Le tout néanmoins était couvert par la Compagnie d'assurances l'*Union*.

**Nice** — A propos d'une demande de construction d'un égout rue de la Reine-Jeanne, M. Borriglione, maire de Nice, dans la séance du conseil municipal en date du 26 mai, fait remarquer qu'il y a là une question de principe.

Il ne suffit pas, dit-il, à certains propriétaires d'élever deux ou trois maisons sur un point quelconque, sans prendre les précautions nécessaires pour le déversement des eaux sales, et d'avoir ensuite recours à la municipalité pour parer aux inconvénients des mauvaises odeurs qui ne se produisent que par leur faute. C'est là un système fort commode pour quelques particuliers, mais préjudiciable aux intérêts de la Ville. Tout propriétaire doit construire sa maison selon les règles de l'art et en songeant d'avance que la voie publique ne peut être un déversoir.

(Le Petit Niçois.)

**La Turbie.** — Dimanche, favorisé par un temps magnifique, le pèlerinage national italien à N.-D. de Laghet, a attiré une foule considérable. On évalue à 5 à 6 mille le nombre des pèlerins qui ont visité le sanctuaire.

CAUSERIE

M<sup>me</sup> Emmeline Raymond publie, dans la *Mode illustrée*, les sages réflexions qui suivent sur la façon de saluer à diverses époques :

La mode ne gouverne pas seulement notre habillement; elle règne sur notre mobilier; elle régent même nos mouvements. Il est certain que ceux-ci portent en eux leur date même, leur marque d'origine; mais comme nous n'avons pas l'intention de faire une monographie du salut, nous glisserons sur ce dernier point pour appuyer sur le premier.

Oui, chaque façon de saluer, chaque mouvement pour ainsi dire appartient à une époque particulière: l'homme qui a passé sa main dans son gilet est bien près d'être octogénaire; il a vu, lorsqu'il était encore un enfant, quelques amis de sa famille adopter cette attitude pompeuse; celui qui tient son chapeau sur la hanche est de quarante ans en retard. Mais, pour nous renfermer dans notre sujet, disons que le salut, en d'autres termes la façon adoptée pour saluer la personne que l'on aborde, change de dix ans en dix ans, et que, même dans cet intervalle relativement court, il y a bien quelques petites variations, sinon à noter, puisqu'elles sont presque insaisissables, du moins à observer.

Dans la dernière période décennale, les femmes saluaient mal, peu, et trop souvent pas de tout. On les voyait entrer dans un salon au pas redoublé, aborder la maîtresse du logis d'un air délibéré et, sous prétexte de lui tendre la main, lui secouer le bras avec une énergie suffisante pour le décrocher. Puis, de ce poste avancé, elles passaient l'inspection des assistants. Apercevaient-elles une ou plusieurs personnes pourvus d'une notoriété quelconque: fortune, naissance, renommée ou influence, elles les abordaient pour les traiter de la même façon qu'elles avaient traité la maîtresse de la maison. Quant au reste, au menu fretin, aux jeunes femmes qui n'étaient point magnifiquement habillées, aux vieilles dames qu'une grande fortune, un grand nom, de grandes influences ne signalaient point à leur attention, elles en détournaient dédaigneusement leurs regards ou leur accor-

daient un tout petit salut, très court, très sec, qui semblait dire : « Vous m'ennuyez .. surtout ne m'abordez pas... » C'est dire que la grande majorité des femmes, durant cette période, ne se piquait ni de bel air, ni de bel esprit, ni même de bonne éducation.

Dans la période précédente, les femmes usaient dans un salon du salut circulaire, triomphe pour les unes, écueil pour les autres. Après avoir tout d'abord échangé avec la maîtresse de la maison les salutations de rigueur, elles adressaient à toutes les personnes présentes un salut général, circulaire, qui mettait en relief leur aisance ou... leur gaucherie.

L'usage s'en est perdu. Actuellement une femme, en entrant dans un salon, aborde la maîtresse de la maison avec laquelle elle échange quelques paroles, puis elle salue, parmi les personnes présentes, celles qu'elle connaît, se rapproche, si cela est possible sans déplacer aucune des personnes assises, de ses amies, et n'adresse pas même un simulacre de salut aux autres femmes, j'entends à celles qu'elle rencontre sans les voir chez elles. Cela ne fait point partie, il faut le reconnaître, d'une politesse très raffinée, mais enfin chacun fait ce qu'il peut ici-bas, et ce n'est point dans les dernières années de notre XIX<sup>e</sup> siècle que M. de Coislin aurait vu le jour.

Seulement les poignées de main sont moins rudes, la démarche moins délibérée, l'attitude moins hautaine. En somme, depuis deux ou trois ans, en de certains petits coins du monde, on semble s'efforcer de réagir contre les mauvaises façons, et quelques femmes s'appliquent sinon à être, du moins à paraître plus polies que ne l'étaient leur devancières. Peut-être en sera-t-il de l'impolitesse voulue, affichée, comme de tant d'autres choses en France: il suffit qu'elles soient pour que l'on puisse prévoir qu'elles cesseront d'être à bref délai.

Voyez comme le salut fait par les jeunes filles redevient joli, jeune, et c'est le cas d'employer le mot, *révérencieux* ! Ce salut n'est autre chose que la révérence à la grand-mère. Toutes ne réussissent pas à le faire avec la grâce quelque peu mignarde qui lui donne son caractère d'élégance moderne, et par conséquent la révérence ne va pas ou ne va pas encore à toutes les jeunes filles. En outre, elles ne la font pas à tout le monde: elles réservent la révérence aux vieilles dames, aux femmes d'un certain âge, à quelques vieillards. Suivant le rite actuel, la jeune fille s'approche de la dame; si celle-ci veut bien lui tendre la main, elle y met la sienne, puis, se reculant d'un pas, elle fait la révérence, absolument celle que les religieuses enseignent à leurs pensionnaires. Rien n'est plus jeune, plus déferent, que ce joli salut à la mode antique. Cela est peu de chose, et cependant cette mode, renouvelée des aïeules, entraîne bien des conséquences. Impossible, quand on a fait modestement la révérence, de parler haut avec une voix gutturale, d'être foncièrement impolie pour une partie de l'assistance, de se montrer hautaine, en un mot de prendre tous les dehors d'une personne mal élevée que l'on n'a point dressée à la révérence envers ses semblables. Je crois que cette nouvelle mode a plus d'importance qu'on ne le pourrait croire. La révérence ouvre peut-être une nouvelle ère, celle dans laquelle les jeunes filles ne se croiront plus des personnes importantes attirant l'attention, fixant les regards, émettant leur opinion en toute matière, non seulement impolies, mais grossières en certain cas, en un mot de tous points déplaisantes.

Voilà qui est franc; mais que c'est bien dit et comme c'est vrai !

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

A l'heure où je vous adresse cette lettre, on termine à l'Arc-de-Triomphe les préparatifs de la chapelle ardente dans laquelle sera exposé, demain dimanche, le corps de Victor Hugo. Depuis huit jours, la foule n'a cessé d'entourer le monument occupé par les ouvriers, et les marchands ambulants, les débitants de boissons rafraichissantes et les chanteurs de complaintes aidant, la place de l'Etoile a un aspect de foire qui n'est point du tout en situation avec la cérémonie à laquelle on la destine.

La pensée de Dieu étant exilée de ces obsèques, ce résultat devait fatalement se produire. Certes le cortège funèbre qui accompagnera les restes de Victor Hugo à sa dernière demeure formera un spectacle grandiose, mais il manquera de ce caractère élevé, émouvant, saisissant, que donnent seules les pompes religieuses. Les yeux seront occupés, l'âme ne sera pas touchée.

C'est au Panthéon que reposera l'illustre poète. Le temple élevé à sainte Geneviève, à la suite d'un vœu de Louis XV, a été laïcisé par décret et deviendra désormais la sépulture d'Etat de nos libres penseurs célèbres. Pauvre Panthéon ! son dôme va en recouvrir de belles !... M. Henri Rochefort, qui n'est pas suspect en la matière, écrivait aujourd'hui dans le *Gil Blas* où il collabore sous le pseudonyme de *Grimsel* : « La désaffectation du Panthéon va certainement inaugurer une profession nouvelle : celle d'aspirant au Panthéon. Il y aura bientôt encombrement à la porte de l'édifice où tout le monde va demander à être enseveli.

« Le gouvernement se verra alors contraint d'édifier, pour les hommes d'un talent secondaire, un sous-Panthéon, un Panthéon de seconde et même de troisième catégorie, quelque chose comme un Panthéon du Mérite agricole. Puis l'écrivain conclut en disant : « Combien seront ensevelis au Panthéon et dont les noms, quelques années après la cérémonie, seront retombés dans la nuit de l'oubli le plus profond ? Combien auxquels, au contraire, on accordera tout au plus la fosse commune et dont la gloire éclipsera un jour toutes celles pour lesquelles on aura réservé un monument spécial?... »

Victor Hugo sera donc séparé des siens dans la mort. L'unité de la tombe n'est pas d'ailleurs de règle dans sa famille. Sa femme, Adèle Hugo, née Foucher, occupe seule une tombe fort modeste dans un coin du petit cimetière de Villequier. Une simple pierre, un rosier à haute tige et une petite couronne de perles, et c'est tout. Espérons que quelques-unes des fleurs prodiguées aux funérailles de demain prendront la route de Villequier!... Là se trouve aussi le tombeau de la fille du poète, M<sup>lle</sup> Charles Vacquerie, et de son mari, qui périrent, le 4 septembre 1843, dans une promenade en canot, de Caudebec à Villequier.

Au Père-Lachaise reposent le père et la mère de Victor Hugo, son frère Eugène, ses fils Charles et François et son petit-fils Georges, né de Charles Hugo. Le monument, fort simple, se compose d'une pierre tombale surmontée d'une colonne quadrangulaire en marbre blanc. Il est entouré d'une grille en fer. De chaque côté se trouve un vase dans lequel fleurissent des géraniums.

C'est M. Emile Augier qui portera la parole au nom de l'Académie française devant le cercueil de Victor Hugo.

Le Président de la République, respectant en ceci les règles de l'étiquette, ne suivra pas le convoi. Il se fera représenter par un des officiers de sa maison.

L'affluence à ces funérailles s'annonce telle qu'on estime que la tête du cortège sera au Panthéon que la fin sera encore aux Champs-Élysées. En dehors des diverses corporations et sociétés inscrites pour participer au cortège et dont l'énumération seule remplirait les colonnes de ce journal, les trente-six mille communes de France doivent être représentées aux funérailles; ajoutez à cela les corps constitués au grand complet et les délégués des municipalités des divers pays de l'Europe et vous aurez une idée de la foule appelée à suivre le convoi sans compter celle qui le regardera passer. Ce sera un jour solennel pour l'orgueil national et aussi pour les pick-pockets internationaux !...

La préoccupation de ces funérailles absorbe toute la vie, pour ainsi dire, de Paris. On ne s'occupe que d'elles, on ne se prépare que pour elles, et les autres menus événements du moment restent inaperçus. C'est à peine si l'on remarque que le soleil tout à coup s'est mis à luire au ciel et à verser des torrents de feu sur la capitale. On souffle, on s'éponge le front et on se lamente sur la grève des ouvriers tailleurs qui vous empêche de posséder des vêtements frais — mais les funérailles de Victor Hugo sont là, et la perspective de cette journée à grand orchestre console de tout. On se remettra à se désoler après le convoi !...

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

*Inscriptions romaines de Fréjus*, par A. HÉRON DE VILLEFOSSE et H. THÉDENAT, in-8°, 1885, Tours, chez Bousrez; Paris, chez Champion, 15, quai Malaquais.

Un aimable et savant antiquaire, M. de Villefosse, conservateur-adjoint au musée du Louvre, vient de

publier, avec M. Thédénat, ancien supérieur du collège de Juilly, un volume d'une exécution très soignée qui forme un véritable *corpus* ou recueil complet des inscriptions romaines relevées à Fréjus depuis trois cents ans et dont plusieurs ont disparu. Il en a reproduit le texte avec une fidélité scrupuleuse et l'éclaire par une interprétation qui emprunte une puissante autorité à l'érudition des deux auteurs et qui s'impose aux adeptes de la science épigraphique. Une planche et 45 figures intercalées dans le texte représentent les principaux monuments décrits dans ce volume, qui offre pour nous un intérêt particulier à raison du voisinage. Nous y retrouvons, par exemple, les tuiles à rebords (*tegulae*) avec la signature MARI que nous avons signalées jadis dans les sépultures de Monaco (Annuaire de la Principauté 1880).

Un des curieux résultats obtenus par l'étude des inscriptions et constatés dans l'ouvrage dont nous parlons, c'est de pouvoir, après mille sept cents ans, retrouver l'état civil des fonctionnaires et soldats romains inhumés en des contrées fort éloignées de leur pays d'origine, et rapporter, par exemple, à Fréjus les épitaphes tumulaires de ses enfants morts en Allemagne ou en Angleterre.

C. J.

FAITS DIVERS

Jeudi soir a eu lieu, dans l'église Saint-Thomas, à La Flèche, l'inauguration d'un grand orgue de tribune, construit par la maison J. Merklin et C<sup>o</sup>, de Paris et Lyon. Toute l'élite de la société de La Flèche assistait à cette cérémonie religieuse et artistique que présidait le révérendissime abbé de Solesmes. Après la bénédiction de l'instrument par dom Couturier et une charmante allocution de circonstance de M. le chanoine Condamin, de Lyon, le célèbre organiste de la Trinité, M. Alexandre Guilmant, a charmé son auditoire en exécutant quelques-unes des plus belles pièces du répertoire classique. Cette interprétation n'a pas mis seulement en relief le talent si justement apprécié à Paris et à l'étranger, de M. A. Guilmant; elle a fait encore valoir les remarquables qualités de l'instrument et ajouté à la réputation si noblement conquise de l'habile facteur.

On en gardera à La Flèche le meilleur souvenir.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 25 au 31 mai 1885

CANNES,	b. Quatre-Frères, fr., c. Giraud,	sable
ID.	b. Ange-Gardien, fr., c. Balestra,	id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Trois-Frères, fr., c. Briquet,	id.
ID.	b. Eclairer, fr., c. Grisolet,	id.
ID.	b. Le Marin, fr., c. Arnuf,	id.
ID.	b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Fornero,	id.
ID.	b. Saint-Joseph, fr., c. Ricord,	id.
NICE,	vapeur, Niçois, fr., c. Amic,	passagers.

Départs du 25 au 31 mai 1885

CANNES,	b. Quatre-Frères, fr., c. Giraud,	sur lest.
ID.	b. Ange-Gardien, fr., c. Balestra,	id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Trois-Frères, fr., c. Briquet,	id.
ID.	b. Eclairer, fr., c. Grisolet,	id.
ID.	b. Le Marin, fr., c. Arnuf,	id.
ID.	b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Fornero,	id.
ID.	b. Saint-Joseph, fr., c. Ricord,	id.
NICE,	vapeur, Niçois, fr., c. Amic,	passagers.

Etude de M<sup>e</sup> Victor CLERICO, notaire à Monaco

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un acte passé devant M<sup>e</sup> Victor CLERICO, notaire à Monaco, le vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre, monsieur Jacques Oberto, propriétaire et négociant, demeurant et domicilié à Monaco, a acquis de madame Marie-Eulalie-Léonie-Lucie Biovès, épouse de monsieur le Chevalier Ernest Plati, ancien capitaine des Gardes d'honneur de S. A. S. le Prince de Monaco; ladite dame demeurant avec son mari à Monaco :

Une parcelle de terrain de la contenance de cinq cent soixante-douze mètres quarante-six décimètres carrés, à détacher d'une plus grande propriété, sise à Monaco, quartier de la Colle, derrière la gare du chemin de fer.

Ladite parcelle confrontant : au nord, à la restante propriété de la venderesse; au sud, à la nouvelle route; à l'ouest, à Pierre Palmari et à la restante propriété Plati; et à l'est, à la propriété Jean Plati.

Cette acquisition a été faite et acceptée moyennant la somme principale de onze mille quatre cent quarante-neuf francs vingt centimes.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le 29 mai 1885.

Signé : CLERICO.

Enregistré à Monaco le 29 mai 1885, f<sup>o</sup> 39 v<sup>o</sup>, c<sup>o</sup> 7. Reçu un franc.

Signé : RAISSEGUIER.

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur CHARLES TARD sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoir, dans le délai de vingt jours, à partir d'aujourd'hui, devant le syndic, pour lui remettre leurs titres de créance accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal Supérieur.

A l'égard des créanciers domiciliés à l'étranger, le délai ci-dessus sera augmenté de dix jours.

La vérification des créances aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet prochain, à neuf heures du matin, au Palais de Justice.

Monaco, 29 mai 1885.

P. le Greffier en chef, A. Cioco, C.-G.

Etude de M<sup>e</sup> BUISSON, huissier à Monaco

VENTE APRÈS FAILLITE

Le lundi huit juin prochain et jours suivants, à deux heures après-midi, dans la Grande Villa Albert, à Monte Carlo, derrière l'hôtel Victoria, il sera irrévocablement procédé par l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'un riche mobilier de salon, de chambres à coucher, lits en acajou, fauteuils, chaises, pendules, tapis, rideaux, etc.

Au comptant.

L'huissier, BUISSON.



Codéine Toiu

Le Sirop du Dr Zed est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de Coqueluche, Insomnies, etc.; contre la Toux nerveuse des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes, etc.

PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Ph<sup>o</sup>.

HOUSE AGENT Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de bonnes conditions Vente et Location de Pianos

F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condainme,

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

Sommaire du n<sup>o</sup> 26 (30 mai 1885) :

Art et chiffons, par Frivoline, dessin de H...y. — Gazette héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — Amour et Mail-Coach, par Peu Importe, dessin de Clermont-Gallerande. — La mer, dessins de Sénéchal, Monteynard, E. Feyen et Decan. — Le salon à vol d'oiseau, par Deuzem, dessins de Pelez, P. Grolleron et Pearce. — Première conquête, par N. d'Oltive. — Madame Judic, dessin original de Piot Normand. — Chronique mondaine, par Montjoie. — Courrier des théâtres, par Chiffon. — Toilettes du Palais-Royal, dessins de Karl et H...y. — Chronique financière, par Bonconseil.

PRIX D'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
Edition simple ..	14 fr. >	7 fr. 50	4 fr. >
Edition I .....	26 >	15 >	8 >

BAZAR MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Spécialité de chaussures de Paris pour hommes et pour dames — Articles de Paris haute fantaisie — Papeterie — Fournitures de bureaux — Ombrelles et parapluies — Cannes fantaisie, olivier et oranger — Parfumerie extra-fine — Eventails — Brosserie et éponges — Articles de jeux — Jouets d'enfants à tous les prix — Mercerie et rubans — Ganterie extra-supérieure — Bonneterie — Chemises — Cravates haute nouveauté.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1885.

BULLETTIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Mai-Juin	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir			
	26	764.3	764.6	763.6	763.3	763.6	19.2	21.0	21.6	20.6			
27	64.3	65.0	64.2	63.7	64.2	19.4	21.0	21.8	23.2	18.6	83	S O id.	id.
28	65.9	65.0	64.7	64.0	65.5	20.2	22.8	24.4	25.2	20.6	69	id. id.	id.
29	64.7	64.9	64.4	64.9	64.6	23.4	24.4	25.2	26.4	21.6	62	id. id.	id.
30	64.5	64.0	63.3	62.7	62.5	23.6	25.2	26.0	23.1	21.1	73	S E id.	id.
31	62.8	62.7	62.7	61.9	61.6	22.1	23.2	23.8	24.6	21.2	81	id. id.	id.
1	61.1	60.6	59.3	58.3	58.8	22.2	23.6	23.8	22.8	21.0	78	id. id.	id.

  

DATES	26	27	28	29	30	31	1
Températures Maxima	21.6	23.2	27.4	26.4	26.0	24.6	24.6
Températures Minima	15.4	16.0	16.3	18.2	19.9	18.9	18.7

Pluie tombée : 0<sup>mm</sup>

HORAIRE de la Marche des Trains du 1<sup>er</sup> Juin 1885. -- SERVICE D'ÉTÉ

Ligne de PARIS à MARSEILLE, à MONACO, à MONTE CARLO, à VINTIMILLE et à GÈNES												
Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	495	471	473	477	479	7	493	487
	1 <sup>o</sup> cl.	2 <sup>o</sup> cl.	3 <sup>o</sup> cl.		mixte	omnib.	mixte	omnib.	omnib.	express.	omnib.	omnib.
1103	135 70	101 80	74 65	Paris.....	dép.	—	—	—	11 15	7 13	—	7 13
240	29 55	22 15	16 50	Marseille.....	arr.	—	—	—	5 48	10 41	—	10 41
173	21 30	16	11 70	Toulon.....	dép.	—	1 5	—	7 20	11 15	—	11 15
47	5 75	4 30	3 15	Cannes.....	dép.	—	3	—	6 30	9 39	—	9 39
16	1 95	1 45	1 10	Juan-les-Pins.....	dép.	—	7 59	10 29	11 56	3 3	5 20	—
11	1 35	» 95	» 75	Nice.....	arr.	5 50	8 20	—	12 37	3 23	5 46	6 55
9	1 10	» 80	» 60	Nice-Riquier.....	dép.	5 56	8 26	—	12 43	3 29	—	7 1
7	» 85	» 65	» 45	Villefranche-s-Mer	dép.	6 2	8 33	—	12 50	3 36	5 58	7 8
3	» 70	» 55	» 35	Beaulieu.....	dép.	6 8	8 40	—	12 57	3 41	6 3	7 15
»	»	»	»	Eze.....	dép.	6 15	8 47	—	1 7	3 47	6 9	7 22
»	»	»	»	La Turbie.....	dép.	6 22	8 54	—	1 14	3 54	6 16	7 29
»	»	»	»	Monaco.....	arr.	6 28	9	—	1 20	3 59	6 21	7 35
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....	dép.	6 33	9 7	—	1 27	4 6	6 28	7 42
»	»	»	»	Monte Carlo.....	arr.	6 37	9 11	—	1 31	4 10	6 34	7 46
»	»	»	»	Monte Carlo.....	dép.	6 41	9 17	—	1 37	4 16	6 38	7 52
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	dép.	6 49	9 25	—	1 45	4 23	6 45	8
10	1 20	» 90	» 65	Menton.....	arr.	7 3	9 41	—	1 59	4 37	6 59	8 7
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille	arr.	7 19	9 57	—	2 15	4 52	7 14	—
173	19 75	13 95	9 65	Gènes.....	arr.	—	—	—	3 40	7 10	9 10	—

  

Ligne de GÈNES à VINTIMILLE, à MONTE CARLO, à MONACO, à MARSEILLE et à PARIS										
Dist. kilom.	PRIX DES PLACES	STATIONS	476	478	10	486	492	494	510	498
			omnib.	omnib.	express.	omnib.	mixte	omnib.	mixte	mixte
173	19 75	13 95	9 65	Gènes h. de Rome	dép.	—	—	3 27	7 45	—
19	2 45	1 85	1 30	Albenga.....	dép.	—	—	6 45	9 21	—
10	1 20	» 90	» 65	Vintimille	arr.	—	6 58	9 35	12 5	3 40
5	» 70	» 55	» 35	Menton	dép.	—	6 43	10	12 5	3 35
»	»	»	»	Cabbé-Roquebrune	dép.	—	7 5	10 20	12 25	3 59
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	arr.	—	7 13	10 28	12 33	4 7
»	»	»	»	Monte Carlo	dép.	—	7 20	10 34	12 39	4 14
»	»	»	»	Monte Carlo	dép.	—	7 23	10 38	12 44	4 22
»	»	»	»	Monaco	arr.	—	7 27	10 42	12 48	4 26
»	»	»	»	Monaco	dép.	—	7 32	10 47	12 53	4 32
3	» 70	» 55	» 35	La Turbie	dép.	—	7 39	10 53	12 59	4 39
7	» 85	» 65	» 45	Eze	dép.	—	7 46	11	1 6	4 46
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	dép.	—	7 54	11 6	1 12	4 54
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	dép.	—	8 1	11 12	1 18	5 1
16	1 95	1 45	1 10	Nice-Riquier	dép.	—	8 7	—	1 24	5 7
»	»	»	»	Nice-Riquier	dép.	—	8 16	11 25	1 33	5 16
»	»	»	»	Nice	dép.	5 40	8 38	11 55	1 53	5 42
47	5 75	4 30	3 15	Juan-les-Pins	dép.	6 48	9 42	12 46	2 56	6 54
173	21 30	16	11 70	Cannes	dép.	11 15	2 18	4 6	7 32	—
240	29 55	22 15	16 50	Toulon	dép.	1 30	4 23	5 45	9 49	—
1103	135 70	101 80	74 65	Marseille	dép.	2 4	—	6 25	11 19	—
»	»	»	»	Marseille	arr.	11 55	—	10 12	5 40	—